

Le 13 Aout 2021 à Aix en Provence



Lettre Ouverte

Monsieur le Directeur Du CP Aix-Luynes

Objet : Urgence signalée.

Monsieur le Directeur,

Par cette Lettre Ouverte, je souhaite attirer votre plus grande attention sur la situation préoccupante de vos agents qui souffrent depuis plusieurs semaines, sans que cela ne semble émouvoir leur hiérarchie.

Effectivement, par le biais de notre représentant syndical, nous vous avons fait savoir il y a déjà plusieurs mois, que le personnel du CP Aix Luynes était en souffrance, et que si rien n'était fait, vous seriez confronté à leur exaspération et à leur colère. Monsieur le Directeur, le CP Aix-Luynes historique est doté d'un personnel de surveillance réputé pour sa loyauté et sa patience. Laisser vos Surveillant(e)s émérites continuer à travailler ainsi en pensant que ces derniers s'en accommoderont est un pari très risqué.

Monsieur le Directeur, Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s exige sans délai :

- La mise en place des promenades uniques.
- Un 10^{ème} Agent de nuit afin d'avoir 2 rondiers comme l'exige la réglementation.
- Un contrôle accru des émetteurs/récepteurs avec plus d'essais alarme réalisés, mais certainement pas pendant les heures de service afin de ne pas confondre un exercice d'un véritable incident, il en va du bon sens.
- Revoir le système de rangement des émetteurs/récepteurs. Effectivement, le placard est trop souvent en panne, et quand il veut bien fonctionner on cherche les émetteurs.
- Nous souhaitons une intervention de votre part afin que les agents puissent être rémunérés de leurs heures supplémentaires au-delà des 108 heures trimestrielles. Acquérir plus de ressources en personnels pour ne plus voir d'étage sans Surveillant(e)s.

Mr le Directeur du CP Aix Luynes, il n'est pas envisageable de voir une telle inertie face aux difficultés récurrentes et grandissantes qui gangrènent les conditions de travail et la sécurité des Surveillant(e)s. Vous n'êtes plus sensé ignorer cette situation, que chacun prenne sa part de responsabilité dans les semaines et les jours à venir....

Le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s se tient à votre disposition d'éventuelles précisions sur ces sujets. Cependant, ne vous méprenez pas, il n'y a pas de délai qui tienne, les « oui oui il y à la COVID » c'est fini, l'heure n'est plus à la parole mais aux actes...

Le Bureau Local S.P.S